

## Commune de PARCAY-MESLAY

-----  
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 juin 2013

L'an deux mil treize, le 27 juin, à vingt heures trente les membres du Conseil Municipal de Parçay-Meslay, légalement convoqués le 21 juin 2013, se sont réunis en séance publique au lieu ordinaire de leurs séances, en mairie principale, sous la présidence de Monsieur Jackie SOULISSE, Maire.

Membres  
en exercice : 19  
Présents : 14

Etaient présents :

Monsieur Jackie SOULISSE, Maire, Monsieur Bruno FENET, Monsieur Jean-Pierre MENARD, Madame Marie-Ange PERINEAU, Monsieur Michel COURATIN, Monsieur Nicolas STERLIN, Adjoint, Madame Brigitte ANDRYCHOWSKI, Conseillère déléguée, Madame Sylvie PIGUET, Monsieur Jean-Pierre GILET, Madame Martine BAUNARD, Monsieur Julien DEPARIS, Madame Florence CALAND, Monsieur Bernard HAYE, Monsieur Fabrice DUPLESSIER, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoir : 2

Madame Christine TAUNAY a donné procuration à Monsieur Bruno FENET, Monsieur Pierre BEAUFILS a donné procuration à Brigitte ANDRYCHOWSKI.

Absents : 5

Etaient absents : Monsieur Pierre BEAUFILS, Monsieur Philippe RABACA, Madame Christine TAUNAY, Madame Christèle RETHORE, Madame Lolita NATTER.

Votants : 16

A été élue secrétaire de séance à l'unanimité : Madame Sylvie PIGUET.  
Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

N° 2013-66 :

## Avis sur le Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération tourangelle

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Nicolas STERLIN, Adjoint au Maire, qui explique à l'Assemblée que le Comité Syndical du SITCAT a décidé, par délibération du 25 mars 2010, d'engager l'évaluation du Plan de Déplacement Urbain (PDU) de l'agglomération tourangelle adopté en juin 2003.

Aussi, par délibération du 29 juin 2011, le Comité Syndical du SITCAT a approuvé le bilan et le lancement de la révision du Plan de Déplacement Urbain.

Le bilan du PDU 2003 et le diagnostic établi pour le PDU 2013 ont permis de dégager les principaux enjeux auxquels le PDU doit répondre :

- protéger l'environnement et la santé,
- donner la priorité aux modes doux,
- poursuivre le développement des transports en commun et de l'intermodalité,
- mieux partager la voirie,
- maîtriser l'urbanisation périphérique,
- garantir la cohésion sociale et prendre en compte les évolutions de la société,
- construire une stratégie d'évaluation en continu et garantir la cohérence des politiques publiques.

L'ambition centrale consiste à diminuer la part modale de la voiture (de 55 à 47%) et à reporter une partie des déplacements automobiles sur les autres modes, notamment le vélo et les transports en commun.

Vu l'avis de la Commission Urbanisme qui s'est à nouveau réunie le 18 juin 2013 et qui a émis un avis favorable, compte tenu des compléments d'informations apportés aux membres de la commission et qui souhaite la création d'un parking relais au sein de la ZA du Cassantin, l'étude de la desserte de cette zone pour les transports en commun et de demande de relancer la question de la gratuité du péage de la sortie n°19 située à Parçay-Meslay.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré :

- **RETIRE** la délibération du 6 juin 2013.

- **DONNE** un avis favorable au plan de déplacement urbain de l'agglomération tourangelle proposé par le SITCAT en souhaitant la création d'un parking relais au sein de la ZA du Cassantin, l'étude de la desserte de cette zone pour les transports en commun et la relance de la question de la gratuité du péage de la sortie n° 19 située à Parçay-Meslay.

**ADOpte A 15 VOIX POUR, 1 CONTRE (Monsieur Julien DEPARIS).**

« Certifié exécutoire »

Transmis et reçu en Préfecture, le 09/07/2013.  
Publié le 04/07/2013.

Certifié conforme

Pour le Maire et par délégation  
La Directrice Générale des Services,

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

Jackie SOULISSE.

Indre-et-Loire